



16ème législature

Question N° : 11100	De M. Mathieu Lefèvre (Renaissance - Val-de-Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer		Ministère attributaire > Justice
Rubrique > lieux de privation de liberté	Tête d'analyse > Réhabilitation du centre de rétention administrative de Paris-Vincennes	Analyse > Réhabilitation du centre de rétention administrative de Paris-Vincennes.
Question publiée au JO le : 05/09/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Mathieu Lefèvre interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur l'état de délabrement du centre de rétention administrative de Paris-Vincennes. En effet, lorsqu'il y a exercé son droit de visite en juillet 2023, le député a pu constater que les deux bâtiments composant le centre n'étaient pas de nature à assurer une qualité de travail satisfaisante pour les agents. Aussi lui demande-t-il si le Gouvernement envisage d'en accélérer la reconstruction.